

NOUVELLES DE ROME

La sacrée Congrégation des Indulgences et des Reliques a publié tout récemment une liste des prières indulgenciées apocryphes trop répandues parmi les fidèles.

—Lors du Consistoire tenu en décembre dernier, le Saint-Père parlant du Jubilé a protesté contre l'usurpation de Rome de la manière suivante :

« C'est assurément en de pareilles circonstances que Nous souhaiterions ardemment que le régime et les usages d'autrefois fussent rendus à Rome. Il Nous serait alors loisible d'observer les coutumes transmises par nos pères, d'accomplir les cérémonies de la religion sans aucun obstacle, même dans les rues de la ville, avec un appareil public, et selon les rites extraordinaires que réclame le caractère de ces saintes solennités. Le maintien des anciennes traditions permettrait à l'étranger de reconnaître la Ville Sainte. Mais on a dépouillé le Pontife, et, en même temps, on a diminué la liberté des catholiques: les temples seuls sont laissés à la piété des Romains et des étrangers. »

Puis parlant du Congrès de La Haye, le Saint-Père a dit:

« Au début de cette entreprise si noble et si salutaire, on avait demandé le concours de Notre autorité. On le désirait et l'avis unanime était qu'une place Nous fût réservée au Congrès de La Haye. Une seule voix, parmi toutes, protesta, et avec une persévérance si opiniâtre qu'elle l'emporta.

« C'est la voix de ceux qui, par la prise de Rome, ont soumis à leur puissance le Chef souverain de l'Eglise. A quelle hostilité ne devons-Nous pas Nous attendre, de la part de ces hommes qui ne craignent pas, à la face de l'Europe, d'attenter à la sainteté des droits et des devoirs qui découlent naturellement de la charge apostolique. Pourtant, *quel que puisse être l'avenir, avec le secours de Dieu, ils ne rencontreront chez Nous ni conivence, ni crainte.* »

- L'ouverture de la Porte-Sainte pour l'inauguration de l'Année Jubilaire, s'est faite avec une solennité inoubliable, aux basiliques de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran, de Sainte-Marie-Majeure et de Saint-Paul. Bannies des rues de Rome,